

DEFIS ET ENJEUX DES TERRITOIRES POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

IXème Colloque du Réseau International de l'Animation (RIA)
LAUSANE 4-6 novembre 2019

Ramon ORTIZ de URBINA,
Président IUT Bordeaux Montaigne
Intervenant en Master pro « Ingénierie de l'animation territoriale »
Intervenant en Licence pro « coordination de projet de développement social et culturel »
Président puis trésorier de l'association « Chahuts » et du festival des arts de la parole éponyme.

ramon.ortiz-de-urbina@iut.u-bordeaux-montaigne.fr

« EXPÉRIMENTATION D'UNE ANTI-MÉTHODE DE PROJET NOMADE, CULTUREL ET SOCIAL
EN TERRITOIRE PRIORITAIRE.
FAIRE TERRITOIRE-FAIRE RHIZOME-FAIRE HUMANITÉ »



L'expérience de Chahuts : une méthode de travail qui accepte d'être bousculée

FAIRE TERRITOIRE.

Le contexte:

L'association d'éducation populaire, Chahuts¹ est créée en 1991 (elle s'appelait alors l'association du festival du conte interculturel de Bordeaux Saint-Michel) en même temps que la loi d'orientation pour la ville, qui fixe des objectifs de diversité de l'habitat et de mixité sociale. Chahuts est née de la volonté d'animateurs socioculturels, d'associations locales implantées dans le quartier Saint-Michel à Bordeaux, quartier populaire cosmopolite et multiculturel s'il en est. Il a très vite été intégré aux territoires prioritaires de la Politique de la ville. Il l'est toujours, voyant constamment arriver de nouvelles populations étrangères en situation de précarité. Cette précarité touche la vie quotidienne, le logement, les revenus, le travail.

Saint-Michel faisant partie du cœur historique a bénéficié entre 2010 et 2017 du PNRQAD Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés qui permet d'intervenir sur quatre volets principaux : la requalification d'espaces publics, la création/réhabilitation d'équipements publics, la réhabilitation de logements dégradés et la création de logements sociaux la revitalisation de pieds d'immeubles vacants (avec un soutien financier direct aux propriétaires. Le programme intitulé Bordeaux [Re]Centres qui a été piloté par la Ville en partenariat avec la Métropole et l'Etat a permis d'injecter quelques 95 millions d'euros dans la requalification du centre ancien.

Dans un même temps le quartier a également vu arriver de nouvelles populations sans problèmes financiers particuliers attirées par l'ambiance cosmopolite de Saint-Michel et qui a permis d'observer des phénomènes lents, discrets mais visibles de « gentrification » mettant en péril la classification du quartier dans les territoires prioritaires. Ceci étant dit, aujourd'hui, Saint-Michel bénéficie encore des Contrats de Ville initiés en 1994 par le ministère de Affaires sociales sous l'impulsion de Simone Veil.

Quand nous épluchons la liste des partenaires financiers de Chahuts² nous y trouvons bien entendu toutes les collectivités territoriales dans leurs compétences culturelles et sociales, ainsi que la Métropole qui n'est pas encore une collectivité et qui n'a pas la compétence culturelle mais qui accompagne les événements culturels, nous y trouvons l'État et les institutions comme la Direction régionale des affaires culturelles. La Préfecture...A regarder de très près nous constatons le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). C'est un service de l'État placé sous l'autorité du ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il appuie le Gouvernement dans la lutte contre les inégalités territoriales et le soutien aux dynamiques territoriales, en concevant et animant les politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Ses champs d'intervention sont interministériels : accès à l'emploi, aux soins et aux services au public, cohésion sociale, inclusion numérique, aide aux

¹ www.chahuts.net

² L'ASSOCIATION CHAHUTS EST SOUTENUE PAR

L'État Ministère de la Culture et de la Communication / DRAC Aquitaine, Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde, Préfecture de la Gironde, Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, FONJEP.

ET PAR

l'Office Artistique de la Région Aquitaine (OARA), l'Institut Départemental du développement Artistique et Culturel de la Gironde (IDDAC), Aquitanis, Archipel des utopies.

mobilités, attractivité économique, transitions écologique et numérique, redynamisation des territoires fragiles et des centres villes en déprise...

Le CGET est issu du regroupement de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar), du Secrétariat général du comité interministériel des villes (SGCIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Globalement le CGET doit concourir par son action à la cohésion des territoires. Dans ses champs d'intervention nous n'y voyons pas la culture. Alors pourquoi la Politique de la Ville s'intéresse-t-elle à Chahuts ?

Regardons Chahuts de plus près.

Pour, avec et par l'Autre

C'est dans un contexte social assez instable que depuis plus de 25 ans, Chahuts construit son projet artistique et social dans le centre historique de Bordeaux en plein coeur d'un quartier terre d'accueil et de mixité où circule plus facilement la parole que l'écrit.

Chahuts se consacre aux arts de la (prise) de parole, comme discipline artistique (conte, arts du récit, chanson, art sonore, poésie sonore, toute forme en adresse directe au public) mais aussi comme rapport au monde : l'art de faire circuler la parole, l'art de l'écouter, la récolter, la mettre en valeur ou l'analyser.

« L'esprit de Chahuts » évoque l'indiscipline, l'ouverture, la parole libre, l'inventivité, ainsi que l'esprit de fête propre à l'énergie de ses acteurs. «

Chahuts » rappelle aussi l'enfance, l'insolence, le jeu, le plaisir d'être ensemble et la possibilité de mettre à distance la gravité parfois pesante du monde. Donner à entendre des récits, montrer des spectacles, mais aussi donner la parole pour inventer une relation à l'autre, écouter, se mettre au service des diversités de points de vue, de cultures (sur le modèle Glissantien), de modes de vie... ouvrir des espaces de liberté, d'imaginaire, de rêve, de remise en question de ce qui paraît établi.

Chahuts défend un point de vue : le fait que les personnes se forgent le leur. Lieu de débat, de controverse, il se situe toujours dans l'idée d'une construction ensemble. L'utopie de Chahuts, c'est l'ensemble, la responsabilité individuelle, la légitimité de chacun et de tous, la prise de parole assumée, l'écoute curieuse, ouverte et bienveillante. Prendre la parole, la donner à ceux qu'on entend le moins, à ceux qui pensent n'avoir rien à dire, s'autoriser à rêver même quand on n'a plus rien, marcher là où nos pas nous mènent, accepter d'être désorienté, faire un pas de côté, rêver debout, partir sans connaître la destination, se perdre, voyager en île d'utopie, explorer ses rêves, jouer à inventer la société. Par la voix des autres, montrer et critiquer l'état du monde, tout en gardant une profonde foi dans l'humanité. Dans cet esprit, un festival des arts de la parole de plusieurs jours est proposé depuis 1991, lieu de programmation bien sûr mais également point d'émergence de projets culturels avec des écoles, des collèges ou des lycées, avec d'autres associations ou de simples individus qui ont eu parfois l'idée d'un projet. Les équipes artistiques sont logées dans le quartier « chez l'habitant », et cent personnes bénévoles aident à l'organisation, à l'accueil, à l'administration. Les personnes qui habitent le quartier se sentent parties prenantes de cet événement qu'ils voient comme un moment de culture et de fête et aussi un espace/temps où ils se sentent valorisés. Lors d'un bilan avec l'ensemble des partenaires une personne a pu dire « à Chahuts, je me suis trouvée. »

Le projet de Chahuts est un outil de transformation du contexte et des acteurs. Dans les acteurs nous incluons absolument toutes les personnes qui « habitent » Saint-Michel, du sans domicile fixe, au passant, aux personnes qui y ont un commerce, un logement ou un travail. Les actions peuvent naître d'une simple rencontre, d'un travail quotidien. Les idées

fusent de tous les côtés dans le sens où Chahuts ne souhaite pas que les personnes s'adaptent à son projet mais plutôt que son projet s'adapte au contexte social et humain.

Chahuts « anime » le territoire dans le sens issu de l'éducation populaire et comme l'écrit Luc Greffier³ « *comme un projet politique qui se donne pour objectif, dans une perspective transformatrice, le développement des capacités des personnes afin qu'elles comprennent mieux leur environnement, qu'elles s'y situent pour parvenir à le transformer.* »

Nous entendons ici « personnes » aussi bien les individus que les personnes morales du territoire géographique réunies dans un partenariat resserré.

C'est une approche du partenariat qui n'est pas sans risque car à chaque fois, Chahuts remet en question, désapprend, repart à zéro sans imposer une posture hiérarchique. Chahuts a toujours revendiqué son nomadisme en terme spatial. Pas de lieu propre de diffusion, pas de salle de spectacle. Les projets se développent partout où Chahuts est accueilli. Mais le nomadisme touche aussi la pensée, les idées. Partir de son idée (en sortir) pour accepter qu'elle devienne autre chose avec d'autres et sans savoir quoi au départ, sans savoir ce qui va advenir.

C'est une approche de la participation proposant des espaces d'expression et de débat comme l'envisage Jean-Luc Richelle⁴ « *selon une représentation démocratique d'une ville socioculturelle qui autorise des expérimentations, des débats publics, des espaces transitionnels d'expression... ? L'émergence d'espaces intermédiaires et d'espaces publics oppositionnels à travers l'expression de la société civile, créative, revendicative ou marginale, mais en dehors des lieux organisés et institués...* » qui montrent que « *...les questions qui les concernent peuvent être prises en charge par les personnes qui les vivent, comme un signe d'émancipation citoyenne.* » Je rajouterais bien d'émancipation humaine.

Ce que je veux dire c'est que la notion de partenariat est l'anti-propagande et l'anti-instrumentalisation des autres en faisant une totale abstraction de liens de subordination.

Ne pas appliquer de recette mais se laisser porter par la surprise de ce qui advient dans la co-construction et suivre les directions qui émergent dans une mission, comme le rappelle Luc Greffier⁵ pour les pratiques d'animation, « *de production de nouveaux savoirs, l'animation comme un lieu où s'inventent de nouvelles formes d'action, où s'expérimentent de nouvelles pratiques pédagogiques, de nouvelles formes d'expression...une fonction d'expérimentation de la gouvernance.* »

Chahuts a choisi une autre voie que la « propagande⁶ » institutionnelle tout en relevant le défi de la Politique de la Ville de « faire territoire⁷ » par la cohésion géographique mais aussi en créant du lien entre les parties en s'appuyant sur leur singularités. Le projet de Chahuts réunit dans l'acceptation de la diversité dans l'espoir que chaque personne ou entité (y compris Chahuts) s'approprie le projet collectif en y prenant part. L'importance est donnée au projet commun et au sens de l'action collective. Un « nœud de coopération » est créé, « un lexique commun construit, un vocabulaire partagé pour une culture commune. »

La notion de « faire territoire » inclut bien évidemment la reconnaissance de la place des personnes : animateurs, artistes, médiateurs culturels, enseignants et personnes de tous

³Greffier L., *Animer le territoire- Territorialiser l'animation*, Carrières sociales Éditions, 2013

⁴ Richelle JL., *Une ville socioculturelle ? Animation médiatrice et politique jeunesse à Bordeaux*, Carrière sociales Éditions, 2012

⁵ Greffier L., *Animer le territoire- Territorialiser l'animation*, Carrières sociales Éditions, 2013

⁶ Ellul J., *Propagandes*, Éditions Economica, 1990

⁷ Rapport du CESER (Conseil Économique, Social, Environnemental Régional) Région Nouvelle-Aquitaine, *Faire territoire(s)*, 2017

âges à égale dignité dans une dimension interculturelle sans laquelle il n’y aurait pas d’existence territoriale.

Pour Chahuts, faire territoire serait plutôt une manière de se relier aux autres, une recherche du faire commun tout en « devenant » soi, c’est la recherche de l’intelligence collective dans une gouvernance partagée en levant les craintes de la concurrence et de l’hégémonie est cette démarche de travail expérimentée depuis des années. Elle renvoie à « l’anti-méthode Deleuzienne⁸ », celle du « rhizome » que nous allons voir en suivant.

La posture de Chahuts est bien de « faire territoire » au sens où les collectivités l’entendent mais aussi de rendre possible une « déterritorialisation » chère à Deleuze⁹ : se « reterritorialiser » autrement, changer de territoire, en sortir, devenir autre chose. Attention « devenir » n’est pas « changer » car il n’y a pas de terme ni de fin au devenir puisque c’est un état en constante évolution. Nous allons aborder ces notions en suivant.

Je veux ici illustrer « l’anti méthode » de Chahuts par une anecdote qui se répète quasiment tous les ans. Dans les mois précédant le festival en juin, quand la programmation est officialisée, certaines personnes nous demandent « Alors, quoi de neuf à Chahuts cette année ? », nous leur répondons avec une certaine malice « tout ».

FAIRE « RHIZOME »

Chahuts prend pour modèle le « rhizome » de Gilles Deleuze et Félix Guattari bien que les auteurs réfutent l’idée de système ou de la méthode en prônant plutôt une « anti-méthode ». En effet seule l’expérimentation peut amener à se laisser aller à une « déterritorialisation » des idées, l’acceptation d’une absence de point central et plutôt un réseau « multi-centres » ainsi qu’un lâcher-prise sur la construction finale. Le rhizome remet en question nos certitudes, nos absolus et rejoint en cela l’idée de « Tout-monde » d’Edouard Glissant¹⁰ et dans sa mise en relation, en interactions des cultures pour des « influences mutuelles acceptées ».

Pour illustrer ces propos je veux maintenant citer des exemples d’actions de Chahuts: ceux de deux banquets organisés pendant le festival en 2015 et 2018 pour, avec et par des partenaires et des personnes « habitant » le quartier Saint-Michel et au-delà. Deux objets de construction collective, vecteurs de mobilisation.

Ces banquets ont eu lieu dans l’espace public sur la place du quartier Saint-Michel et ont réuni plusieurs centaines de personnes à chaque fois. Le principe était de proposer des tables et des chaises et d’offrir à manger aux convives, en 2015 des pâtes fraîches avaient été confectionnées par des personnes du quartier et servies avec une sauce à la tomate et aux légumes également préparées pendant la journée par des dizaines de personnes bénévoles et des artistes. En 2018 des pizzas cuites dans un four à bois mobile étaient proposées. Les pâtes à pain avaient été confectionnées par des personnes du quartier avec la boulangère. 700 pizzas ont été cuites et servies ce soir-là. Des artistes avaient prévu des animations pour faire participer les personnes réunies. L’ambiance a été telle que les artistes ont dit plus tard qu’à la limite les personnes à table n’auraient pas eu besoin des artistes pour animer le banquet.

Mais qui était à table à chaque banquet ? Et bien toute une diversité de personnes, celles qui

⁸ Deleuze G. et Guattari F. *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980

⁹ Id.

¹⁰ Glissant E. *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993

ont un logement dans le quartier ou dans d'autres quartier, celles qui y travaillent, celles qui ne font qu'y passer, celles qui n'ont pas de domicile fixe et qui étaient accueillies à leur grand étonnement par les autres qui les invitaient à s'asseoir avec elles. Des familles, des personnes seules, des enfants, des jeunes, des adultes de tous âges et de toutes nationalités, français, étrangers installés, étrangers nouvellement arrivés, émigrés...Ces soirs-là, il se parlait toutes les langues sans que des groupes se mettent de côté par instinct grégaire.

Nous étions tous d'accord pour dire qu'il y avait un bel échantillon de l'humanité.

Pour e »n arriver là, l'équipe de Chahuts avait réuni les partenaires associatifs, des personnes engagées bénévolement dans ces associations, mais également des personnes ne représentant qu'elles-mêmes, des artistes, sans consigne particulière mais arrivant toutes et tous à cette rencontre avec la seule envie de faire quelque chose ensemble.

L'équipe de Chahuts organisatrice du festival n'est pas arrivée avec des idées plein la tête, elle s'est juste contentée de réunir pour engager une dynamique collective dans un effacement du leadership. Une seule question a été posée : « que pouvons-nous faire ensemble- que serait pour vous un banquet utopique ? »

Chacun-e est arrivé-e avec son expérience, son vécu pour construire du sens autour de la connaissance de tous et de toutes. C'est au travers du possible projet qui sera imaginé que la mobilisation peut se faire.

Chahuts sort de la voie toute tracée des institutions, et en suit une autre moins confortable que celle de la contrainte pour arriver à des fins peut-être plus intéressantes que les résultats attendus par les injonctions institutionnelles.

L'équipe de Chahuts me l'a raconté par la suite : « *Nous ne savions pas vers quoi nous allions. Nous avons fait de telle sorte que les choses adviennent sans idée préconçue. Nous avons créé quelque chose auquel personne ne pensait au départ.* »

Un autre projet de Chahuts¹¹ qui devait durer quatre ans avait été proposé aux collectivités en leur expliquant le contenu possible du projet sans pour autant leur exposer le résultat final car le projet allait se monter, se créer au jour le jour avec les personnes du quartier sans savoir où cela pouvait bien mener. Il été très difficile de convaincre les collectivités de l'utilité de donner le pouvoir de décision aux personnes vivant dans le quartier car les travaux sur l'espace public devaient être menés dans le temps imparti. La Ville craignait vraisemblablement l'arrivée d'obstacles et de grains de sables dans la machinerie institutionnelle. Le projet a quand même été soutenu par l'ensemble des collectivités même dans l'incertitude d'un résultat. L'idée de Chahuts était de ne pas se soumettre au temps institutionnel. Généralement un projet est soutenu pour une année. L'objectif était donc de s'adapter au temps des personnes et par là-même demander aux institutions de s'y adapter également.

Le plus souvent, Chahuts n'applique pas de recette, mais se laisse porter par la surprise de ce qui advient dans la co-construction et suit les directions qui émergent.

J'en viens à me demander si l'anti-méthode n'est pas une méthode mais qui accepte d'être chamboulée par d'autres.

Dans les rencontres Chahuts ne s'est pas positionné centralement ni frontalement en position de force en laissant penser que nous allions consulter, concerté pour que chacun participe. Chahuts est arrivée sans penser qu'elle pouvait être le pivot central de toute réflexion et action mais en se laissant investir par la multiplicité d'un réseau, sans penser à une direction précise en investissant des territoires extérieurs à ses frontières.

¹¹ Le projet « Travaux » s'est étalé sur les quatre années de la requalification de l'espace public de Saint-Michel.

Pour reprendre Deleuze « À la différence des arbres ou de leurs racines, le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoient pas nécessairement à des traits de même nature, Il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. Le rhizome ne se laisse ramener ni à l'Un ni au multiple... il n'est pas fait d'unités mais de dimensions, ou plutôt de directions mouvantes. Il n'a pas de commencement ni de fin, mais toujours un milieu par lequel il pousse et déborde. Il constitue des multiplicités. » (Mille plateaux, 31)

« Le rhizome dit à la fois : pas de point d'origine ou de principe premier commandant à toute la pensée ». ¹² Chahuts se laisse aller dans une divagation non réfléchie dans une cartographie de pensées qu'elle expérimente avec d'autres en toute liberté dans le sens Deleuzien également où la liberté se situe dans le pouvoir de décision et non pas dans la recherche de solutions même ensemble. Ne pas juger d'avance quelle voie est bonne pour la pensée, s'en remettre à l'expérimentation, ériger la bienveillance en principe, tenir enfin la méthode pour un rempart insuffisant contre le préjugé puisqu'elle en conserve au moins la forme (vérité première).

La pensée rhizomorphe de G. Deleuze emprunte à la botanique le modèle du "rhizome", plante multi-centre, anarchique et souterraine.

Penser en réseau, c'est penser la multiplicité des échanges, multitude de flux déterritorialisants et prolifères. Ce n'est pas penser le territoire comme centralisé, mais comme réticulaire, la communication comme fluide et liquide, les limites solubles... la rupture assignifiante. Cette notion de rupture assignifiante rappelle qu'un rhizome peut être rompu, brisé en un endroit quelconque, il reprend suivant telle ou telle de ses lignes et suivant d'autres lignes. Le rhizome dit à la fois : pas de point d'origine ou de principe premier commandant à toute la pensée ¹³.

Le système rhizomorphe de Chahuts fait se rejoindre les dimensions sociales, politiques, artistiques, poétiques, culturelles, éducatives, économiques... et nous permet de (re) trouver le sens, le seul objectif de notre travail qui est l'être humain et la dignité humaine.

FAIRE HUMANITE ENSEMBLE.

Puisqu'il y a territoire Politique de la ville il nous semble évident qu'il faille accorder une attention particulière à l'humain. Le propos de mon intervention va donc être basé dessus : humaniser les projets et les relations. Mettre l'humain au cœur des préoccupations même en parlant de territoire.

Pour ces raisons, Chahuts s'est lancée depuis quelques années dans la mise au travail des droits culturels. Mais rappelons tout d'abord de quelle culture on parle.

Au début de la V^e République De Gaulle tiens à créer un ministère qu'il nomme « Affaires culturelle » et qu'il demande à son Premier ministre Michel Debré de le proposer à André Malraux. Celui-ci rédige lui-même le décret fondateur du 24 juillet 1959 qui donne à ce ministère la « *mission de rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, d'assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et de favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent* ».

De quoi s'agit-il donc ? Des belles lettres et arts à n'en point douter.

¹² Zourabichvili F., Le vocabulaire de Deleuze, Ellipses, 2004

¹³ Zourabichvili F., Le vocabulaire de Deleuze, Ellipses, 2004

Cette définition de la culture est toujours de mise, il suffit pour cela de consulter sur le site du Ministère de la culture aujourd'hui l'ensemble des champs traités.¹⁴

Si nous regardons plus loin, comparons la définition de 1959 de Malraux avec celle donnée par l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) établie en 1982 lors de la Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico.

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.»

Combien la définition française semble restrictive.

Il est évident que Chahuts, tout opérateur culturel qu'il soit dans un territoire sensible de la politique de la Ville va s'accorder à penser la culture dans le sens de l'UNESCO qui fait référence aux droits fondamentaux de l'être humain.

Poursuivons avec la Déclaration de Fribourg de 2007 et son article 2 (définitions) :

« Le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Après avoir défini la « culture » la Déclaration de Fribourg définit et détaille les Droits culturels :

Art. 3a- Choisir et respecter son identité culturelle ;

Art. 3b- Connaître et voir respecter sa propre culture, ainsi que d'autres cultures ;

Art. 3c- Accéder aux patrimoines culturels ;

Art. 4- Se référer, ou non, à une ou plusieurs communautés culturelles ;

Art. 5- Participer à la vie culturelle ;

Art. 6- S'éduquer et se former, éduquer et former dans le respect des identités culturelles ;

Art. 7- Participer à une information adéquate (s'informer et informer) ;

Art.8- Participer au développement des coopérations culturelles.

b. l'expression «**identité culturelle**» est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité;

c. par «**communauté culturelle**», on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer.

Pour nous en approcher encore plus, l'Observation Générale n°21 – Comité des Droits économiques, Sociaux et Culturels¹⁵ de novembre 2009 les définit ainsi : « *Les droits culturels sont partie intégrante des droits de l'Homme et, au même titre que les autres droits, sont universels, indissociables et interdépendants. La promotion et le respect pleins et entiers des droits culturels sont indispensables à la préservation de la dignité humaine et à une*

¹⁴ ACCÈS À LA CULTURE- ARCHÉOLOGIE- ARCHITECTURE- ARCHIVES- ARTS PLASTIQUES- AUDIVISUEL-CINÉMA- CIRCULATION DES BIENS CULTURELS- CONSERVATION/RESTAURATION- CRÉATION ARTISTIQUE- CULTURE ET HANDICAP- CULTURE ET TERRITOIRE-DANSE- DESIGN/MODE- DÉVELOPPEMENT CULTUREL- DÉVELOPPEMENT DURABLE EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE- ÉGALITÉ/DIVERSITÉ- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE- ÉTUDES ET STATISTIQUES- EUROPE ET INTERNATIONAL-INDUSTRIES CULTURELLES-LIVRE ET LECTURE-MEDIAS- MECÉNAT- MÉTIERS D'ARTS- MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES REMARQUABLES- MUSÉES- MUSIQUE- NUMÉRIQUE- PATRIMOINES- PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL- PATRIMOINE ETHNOLOGIQUE- PHOTOGRAPHIE- PRESSE- PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE- SÉCURITÉ/SÛRETÉ- SORTIES/EXPOSITIONS- SPECTACLE VIVANT- THÉÂTRE/SPECTACLES

¹⁵ PIDESC- Pacte International pour les Droits Économiques, Sociaux et Culturel.

interaction sociale positive entre les individus et les communautés dans un monde divers et multiculturel. »

Nous voyons que les Droits culturels sont encadrés par un corpus de texte depuis la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948¹⁶ en passant par la Déclaration universelle sur la diversité culturelle (devoir d'interactions entre les cultures) de 2001¹⁷, la Convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société¹⁸, enfin en France avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République)¹⁹ et la loi LCAP (Liberté de création, architecture et patrimoine).²⁰

Les lois actuelles n'imposent pas, elles incitent. Ces textes sont des cadres, des garde-fous pour les droits culturels. Cependant la politique culturelle française actuelle fait peu de cas de la dignité et des libertés culturelles des personnes.

C'est pour cela que les équipes de Chahuts, autant les salariées que des membres du conseil d'administration se sont saisis des propositions de la Région Nouvelle Aquitaine de mettre au travail les droits culturels- nous ne parlons pas d'application systématique des droits mais bien de leur intégration dans l'esprit, dans l'éthique du travail quotidien pour, par et avec des personnes à égales dignités.

L'interconnaissance de toutes les cultures en présence doit volatiliser les frontières et mettent des porteurs de projets dans une posture de :

→ Penser à donner le choix (Une personne qui n'est jamais à l'Opéra, ne pourra pas choisir d'y aller une fois parce qu'elle pensera que ce n'est pas pour elle, ou qu'elle n'aime pas tout simplement)

→ repenser son vocabulaire (habitants, publics....) faisant partie d'un jargon et inadapté à la mise au travail des droits culturels.

→ ne plus penser verticalité mais horizontalité et transversalité et surtout rajouter « avec » à « pour ». La démarche va obligatoirement dans le sens d'un accompagnement réciproque. Vous allez devoir penser pour les autres mais aussi avec. Et dans le « avec » il y a « vous ».

→ appréhender un nouvel enjeu de la culture : lien social et émancipation (Cf. Éducation populaire) penser « *Est-ce que ma liberté fait en sorte que les autres ont plus de liberté ?* »

→ Voir les personnes autrement que comme « consommateurs/publics » ayant des besoins satisfaits par des « offres culturelles »

→ Ne pas penser apporter la culture (idée de Malraux) mais mettre en œuvre les conditions favorables pour que toute personne puisse cultiver ce qui fait sens pour elle dans le respect des droits fondamentaux. Ces conditions amènent à la participation de toutes et tous à la citoyenneté tant les droits culturels touchent à tous les domaines (culture, éducation, santé, économie, aménagement du territoire...).

Il existe un risque pour les collectivités ou des opérateurs dans la revendication des droits culturels : celui de ne plus être en maîtrise complète (idée de l'offre et du rapport descendant). Mais c'est aussi une chance de (re)donner le pouvoir aux personnes et de les rendre « capables ». Tout le monde est sur le même plan dans une idée d'horizontalité. Pour un opérateur culturel il ne s'agit pas de dire oui à toutes les demandes mais il sera bon

¹⁶ Art.22 et 27.

¹⁷ Art.3. « *La diversité culturelle élargit les possibilités de choix offertes à chacun. Elle est une des sources du développement entendu non seulement en termes de croissance économique mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante.* »

¹⁸ 2015.

¹⁹ 2015.

²⁰ 2016- art.3

d'orienter les personnes vers d'autres opérateurs susceptibles de répondre à la demande qui peut se trouver en décalage par rapport à la pratique ou « identité » culturelle de l'opérateur. Ceci demande de l'écoute, le respect de la personne pour comprendre ce qu'elle veut pour que la liberté de chacun soit garantie.

L'apprentissage des droits culturels est l'apprentissage des interactions entre cultures des personnes nourries de discussions pacifiques pour faire humanité ensemble.

Malraux estimait qu'il fallait faire partager à tous les « œuvres capitales de l'humanité ». Avec les droits culturels l'approche n'est pas restreinte aux « grandes œuvres », elle considère que l'humanité ne peut advenir que si la culture des uns est source de libertés et de dignité pour la culture des autres.

Edouard GLISSANT oppose le concept de MONDIALITÉ à celui de MONDIALISATION pour l'interaction entre les diverses cultures. Le chemin qui est à prendre est celui de la prise en compte des relations entre les cultures des personnes dans tous les domaines de la vie commune (et pas que dans les loisirs). *« Si la mondialisation est bien un état de fait de l'évolution de l'économie et de l'Histoire, et qu'elle procède d'un nivellement par le bas, la mondialité est au contraire cet état de mise en présence des cultures vécu dans le respect du Divers. La notion désigne donc un enrichissement intellectuel, spirituel et sensible plutôt qu'un appauvrissement dû à l'uniformisation que nous ne connaissons hélas que trop. »*²¹

L'interconnaissance, les interactions des diverses cultures permettent de faire voler en éclats la crainte, la peur de l'autre et de l'inconnu parce qu'on l'aura ignoré

*« Il n'y a pas « choc des cultures », mais seulement « choc des ignorances »*²²

Édouard Glissant nous permet le rapprochement avec les exemples de banquets cités en amont *« Chacun de nous a besoin de la mémoire de l'autre, parce qu'il n'y va pas d'une vertu de compassion ni de charité, mais d'une lucidité nouvelle dans un processus de la Relation. Et si nous voulons partager la beauté du monde, si nous voulons être solidaires de ses souffrances, nous devons apprendre à nous souvenir ensemble. »*²³

Ne doutons pas que les participants aux banquets, leurs organisateurs n'ont pas voulu faire œuvre de compassion ou de charité en se mêlant aux plus démunis, ils ont reconnu l'autre dans sa totale dignité et tous se sont construit des souvenirs communs.

La démarche de la mise au travail des droits culturels par Chahuts avec la Région Nouvelle Aquitaine doit produire le sens collectivement sur le long terme et amène à « faire culture ensemble » donc à « faire humanité ensemble ».

Alors faire territoire pour faire rhizome pour faire humanité dans la mise au travail des droits culturels, c'est le défi posé par Chahuts dans son territoire spatialement mouvant, culturellement divers et réellement vécu²⁴.

C'est ainsi que pour répondre à l'injonction des collectivités de « faire territoire », Chahuts a choisi les voies de la philosophie en s'inspirant de la définition d'André Comte-Sponville²⁵

« Une pratique théorique (mais non scientifique), qui a le tout pour objet, la raison pour moyen, et la sagesse pour but. Il s'agit bien de penser mieux, pour vivre mieux. »

²¹ Médiathèque du site edouardglissant.fr- entretien avec Laure Adler, 2004

²² Patrice MEYR-BISCH (fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, lié à la Francophonie (www.droitsculturels.org))

²³ Glissant E., *Une nouvelle région du monde*, Paris, Gallimard, 2006

²⁴ Di Méo G., *Géographie sociale et territoire*, Éditions Nathan, 1998

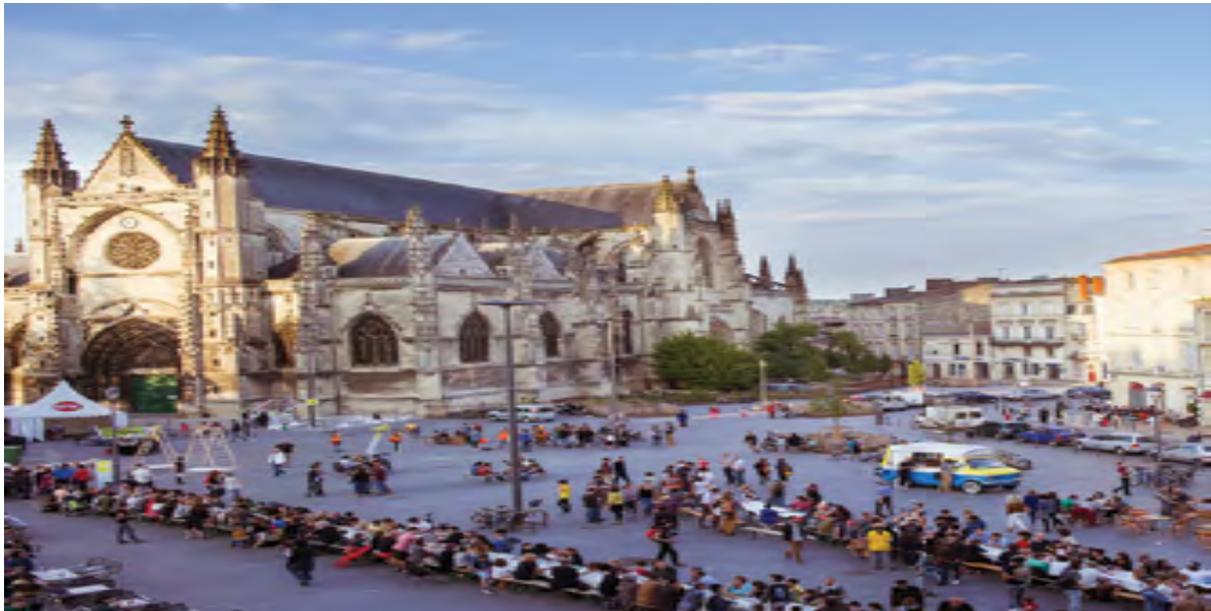
²⁵ Comte-Sponville A., *Dictionnaire philosophique*, PUF. 2013

Pour conclure et relier, géographie, diversités culturelles, humanité et poésie, je souhaite terminer en soumettant un texte de Peter Handke²⁶ que Chahuts a mis en exergue cette année pour son rapport d'activité, et vous laisser en pleine réflexion.

« Joue le jeu. Menace le travail encore plus. Ne sois pas le personnage principal. Cherche la confrontation, mais n'aie pas d'intention. Évite les arrière-pensées. Ne fais rien. Sois doux et fort. Sois malin, intervins et méprise la victoire. N'observe pas, n'examine pas, mais reste prêt pour les signes, vigilant. Sois ébranlable. Montre tes yeux, entraîne les autres dans ce qui est profond, prends soin de l'espace et considère chacun dans son image. Ne décide qu'enthousiasmé. Échoue avec tranquillité. Surtout aie du temps et fais des détours. Laisse-toi distraire. Mets-toi pour ainsi dire en congé. Ne néglige la voix d'aucun arbre, d'aucune eau. Entre où tu as envie et accorde-toi le soleil.

Oublie ta famille, donne des forces aux inconnus, fous-toi du drame du destin, dédaigne le malheur, apaise les conflits de ton rire. Mets-toi dans tes couleurs, sois dans ton droit, et que le bruit des feuilles devienne doux.

Passé par les villages, je te suis.



²⁶ Peter Handke – Par les villages- 1981

BIBLIOGRAPHIE

- Deleuze G. et Guattari F. *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980
Ellul J., *Propagandes*, Éditions Economica, 1990
Glissant E., *Une nouvelle région du monde*, Paris, Gallimard, 2006
Tout-monde, Paris, Gallimard, 1993
Greffier L., *Animer le territoire- Territorialiser l'animation*, Carrières sociales Éditions, 2013
Di Méo G., *Géographie sociale et territoire*, Éditions Nathan, 1998
Richelle JL., *Une ville socioculturelle ? Animation médiatrice et politique jeunesse à Bordeaux*, Carrière sociales Éditions, 2012
Zourabichvili F., *Le vocabulaire de Deleuze*, Ellipses, 2004
Rapport du CESER (Conseil Économique, Social, Environnemental Régional) Région Nouvelle-Aquitaine, *Faire territoire(s)*, 2017

Sur le web :

www.chahuts.net

<https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr>

www.droitsculturels.org
www.edouardglissant.fr-